

## Seconde à projet: mise en responsabilité des élèves en évaluation

Démarche collective d'évaluation par compétences transversales associée à une réflexion plus pertinente sur les choix d'orientation.

### Fiche informative sur l'action

#### Renseignements utiles

Académie **POITIERS**

Nom et adresse complète de l'école ou l'établissement **Lycée Général et Technologique ELIE-VINET 7 av. Pierre Mendès-France 16300 BARBEZIEUX**

Téléphone **05.45.78.17.27**

Fax **05.45.78.87.03**

Mél de l'école ou de l'établissement [ce.0160010z@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0160010z@ac-poitiers.fr)

Adresse du site de l'école ou de l'établissement <http://hebergement.ac-poitiers.fr/l-barbezieux/>

Coordonnées du coordonnateur de projet **Monsieur Jean-François BIROT Enseignant en Histoire-Géographie**

Classe(s) concernée(s) ou niveau(x) concerné(s) **1 classe de seconde**

Discipline(s) concernée(s) **Toutes les disciplines**

Durée prévue de l'expérimentation **5 ans**

**Expérimentation d'impulsion nationale, académique ou d'initiative locale**

*(entourer la réponse choisie)*

#### Le Résumé :

Aider l'élève dans l'élaboration et le suivi de son projet personnel grâce à une évaluation des compétences acquises pendant l'année de seconde, compétences mises en rapport avec les exigences des différentes formations envisagées.

- Mise au point d'une évaluation transversale (mémorisation, raisonnement, communication, réalisation).
- Mise en œuvre d'un tutorat par groupes de 4 élèves (analyse des résultats obtenus par rapport aux items du document d'évaluation référent).
- Communication aux parents en supplément du bulletin trimestriel et utilisation du document en conseil de classe.

**Sélectionner les éléments-clés : ne garder que les éléments choisis et renseigner la dernière colonne sous forme de liste succincte.**

<b>STRUCTURES</b>	<b>CHAMP DE LA LOI</b>	<b>THEMATIQUES</b>	<b>TYPES DE DÉROGATION</b>	<b>ASPECTS NOVATEURS</b>
Lycée d'enseignement général Lycée technologique	L'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement  L'enseignement des disciplines  L'interdisciplinarité	-Climat dans l'établissement -Enseignement des disciplines -Elèves à besoins spécifiques -Evaluation -Organisation pédagogique de la classe -Organisation du temps scolaire, des horaires de cours, du rythme scolaire -Renforcement École/famille -Réussite en seconde		Evaluation par compétences transversales concernant toutes les disciplines.  Utilisation systématique du tableau de compétences jusque dans le processus d'orientation.  Tutorat visant à faire réfléchir

		-Socle commun et savoirs fondamentaux au lycée -Sorties sans qualification/ Orientation -TICE -Tutorat		l'élève non plus sur une moyenne mais sur des compétences acquises ou non acquises.
--	--	--	--	---

## Premier bilan de l'expérimentation

Date de la validation par l'autorité académique : 16 janvier 2007

### 1/ la mise en œuvre de l'expérimentation :

- **les objectifs** Meilleure cohésion du groupe classe, meilleur suivi individuel, réflexion plus pertinente sur les choix d'orientation
- **la description de la démarche** Démarche collective et interdisciplinaire d'évaluation, mise en valeur des compétences acquises pour une évaluation positive et constructive
- **les indicateurs choisis** Adhésion des élèves et des familles, orientation raisonnée et pertinente, amélioration des résultats par une prise de conscience réelle des difficultés, cohésion de l'équipe pédagogique

### 2/ les effets attendus (et inattendus...) chez les élèves et l'impact dans l'établissement

- Acquisition d'une certaine autonomie dans le travail comme dans la réflexion sur le projet personnel.
- Acquisition de méthodes de travail associées à une pratique de l'auto-évaluation.
- Adhésion d'autres équipes pédagogiques à la méthode d'évaluation par compétences transversales.
- Poursuite de l'évaluation par compétences au moins sur une classe de première (la 1<sup>ère</sup> littéraire est envisagée).

### 3/ les éléments facilitateurs et les freins

- **Eléments facilitateurs** : une équipe pédagogique motivée, dont un des membres adhère au dispositif « Apprendre aujourd'hui » et un autre assure une formation à l'utilisation du tableau blanc interactif, un emploi du temps qui ménage une heure de concertation par semaine pour l'ensemble de l'équipe, une reconnaissance grandissante des professeurs qui ne font pas partie de cette équipe pédagogique, la prise de conscience commune à l'ensemble des enseignants de la nécessité d'apporter une aide efficace aux élèves de seconde en difficulté.
- **Freins** : Difficulté à faire adhérer les familles, à les faire s'impliquer dans le suivi de cette évaluation particulière, malgré les rencontres répétées organisées par l'équipe pédagogique, complexité de la prise en compte réelle de cette évaluation au moment de l'orientation (durée des conseils de classe), difficulté pour intégrer, par exemple, l'heure de concertation aux services des enseignants, ce qui constituerait une véritable reconnaissance de leur implication.

### 4/ le rôle éventuel d'une instance pédagogique dans le projet d'établissement (commission permanente, conseil pédagogique, conseils d'enseignement ...)

L'équipe pédagogique se réunit très régulièrement, notamment lorsqu'il s'agit d'organiser les séances de tutorat.

### 5/ les modalités d'évaluation interne

Bilan de l'orientation en fin de seconde.

Orientation proposée en fonction des compétences acquises ou en cours d'acquisition.

**6/ un premier bilan de l'action au vu des indicateurs choisis**

Orientation cohérente avec les enseignements de détermination choisis (IGC, ISI, SES).

**7/ la poursuite ou la réorientation de l'expérimentation**

L'expérimentation est poursuivie en 2007-2008, en association avec la mise en place de groupes de besoins en seconde ; l'équipe pédagogique souhaiterait une formation et un accompagnement sur le thème de la psychologie de l'adolescent. Une réflexion est également engagée sur l'accueil en début d'année scolaire et la manière de motiver les élèves pour cette démarche nouvelle. Nous travaillerons aussi sur une prise en compte encore plus systématique de l'évaluation par compétences, avec notamment des conseils de classe organisés autour des fiches d'évaluation par compétences, en mettant entre parenthèses le bulletin trimestriel et la moyenne dite générale.